

### Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos

### APRÈS LE REPAS

Le rôle de l'animateur durant ce temps « d'après repas » est d'aider l'enfant à trouver un juste équilibre entre 2 forces antagonistes : d'un côté l'envie de se défouler et de l'autre, son horloge biologique qui a besoin de repos.

Chaque enfant étant différent, ses besoins et envies ainsi que son mode de récupération, peuvent varier ; c'est la raison pour laquelle, dans le respect du PEDT, différents pôles d'animation sont proposés en garantissant mixité et découverte, dans le respect de l'autre.

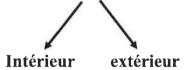
# Activités et jeux calmes encadrés :

- Echecs
- Aquarelle
- Petits bricolages
- Musique
- Pétanque
- Tir à l'arc et sarbacane

Individuel/Collectif

#### **AU CHOIX**

⇒ Donner à jouer en libre service



- ⇒ Ne rien faire sans perturber le collectif ni ses différentes composantes
  - ⇒ S'animer seul(s) sans s'exciter, ni exciter les autres

Activités et jeux

+ dynamiques encadrés:

- Tennis fronton
- Tir aux buts
- Epervier
- Ballon tomate
- Dauphin-dauphine

Individuel/Collectif

Activités et jeux calmes non encadrés

## et/ou DEHORS

Par école, plus de 50 jouets et jeux de société à disposition et des espaces spécifiques aménagés (jeux de construction, de société, de lancer, etc.)

Activités et jeux dynamiques non encadrés

Un animateur dit « de surveillance » est garant du climat convivial, il repère les conduites atypiques ou isolées, veille à ce que les ardeurs soient tempérées et maitrisées, il sert de médiateur si nécessaire.

Centre Municipal A. Castets - 40220 TARNOS
Administratif 05.59.64.45.97 - Fax 05.59.64.94.94 - assocltamos@hotmail.com - & educjeunes40.com